

cnv conseil
national
des villes



Femmes et engagements associatifs

Au delà des clichés : l'engagement associatif féminin comme levier d'émancipation ?

SÉMINAIRE ORGANISÉ À L'OCCASION DE LA
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
14 MARS 2025

Introduction



Le Conseil national des villes (CNV) organise annuellement un séminaire à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, sur la place des femmes dans les quartiers populaires. Dans les conclusions de ses récents travaux de 2023¹ et 2024², l'instance soulignait le lien fort existant entre la réussite personnelle, le statut social et la place occupée dans la société. **Il est urgent d'agir, de s'engager pleinement dans ce combat d'égalité des droits entre les femmes et les hommes, en affrontant sans détour les stéréotypes de tout ordre**, afin de poursuivre la vision et la réalité d'une société inclusive.

Face aux défis d'adaptabilité, pour traiter les questions d'innovation et **les enjeux du monde de demain, les quartiers prioritaires et les femmes qui les font vivre présentent de véritables capacités de rebond**. L'instance soulignait l'importance de **revaloriser les métiers et les orientations choisies voire souvent subies par les femmes, et d'adopter des discours émancipateurs pour les accompagner vers des carrières dont elles sont encore éloignées**. Pour poursuivre ces réflexions, le CNV a souhaité cette année **se questionner sur le rôle et les déterminants de l'engagement associatif des femmes**.

Les associations - quelles que soient leurs tailles - sont des acteurs structurants de la politique de la ville, et ce depuis l'émergence de cette politique publique. **L'engagement des habitantes et des habitants y est inscrit dans son ADN**. Les dynamiques associatives sont fortes dans les quartiers prioritaires. Elles sont souvent nées de l'initiative même des habitants afin d'assurer un lien social, de répondre à un besoin non ou partiellement couvert par les services publics. **Ces initiatives et projets répondent à une volonté de solidarité, de proximité et d'émancipation des populations**.

Au-delà des clichés et représentations parfois stigmatisantes, les parcours de femmes investies dans un contexte associatif sont les **déterminants d'un engagement personnel et professionnel**. À travers ce séminaire, le CNV souhaite mettre en lumière les trajectoires et modèles d'engagement féminin, rythmés par des réussites, des obstacles et des doutes, mais nourris par la motivation d'être des moteurs du changement sociétal dans les quartiers prioritaires.



« Les témoignages qui ont été livrés montrent l'importance de l'exemple, pour les femmes entre elles, mais aussi pour les hommes. Le grand progrès de la situation des femmes ne viendra que lorsque cela sera également un sujet pour les hommes. La vie est un combat, et les combats sont multiples, mais nous avons des armes pour nous battre. Il y a aussi le mérite de ces femmes qui ont des parcours inspirants et qui transmettent ces forces de l'expérience en partageant leurs vécus. Je salue leur ténacité, leur puissance et leur courage. »

Fabienne KELLER - Vice-présidente du CNV, Députée européenne et Questeuse

1. CNV (2023), « Femmes. Des parcours et des engagements inspirants ». Synthèse du séminaire organisé à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du jeudi 9 mars 2023.

2. CNV (2024), « Femmes. Stéréotypes de genre de l'orientation scolaire à l'insertion professionnelle ». Synthèse du séminaire organisé à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du jeudi 7 mars 2024.

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF



Mathilde RENAULT-TINACCI³

L'ASSOCIATIF SOUS L'ANGLE DU GENRE : SPÉCIFICITÉS DES DYNAMIQUES D'ENGAGEMENT ET INÉGALITÉS

La participation bénévole des femmes et des hommes à des structures associatives est sensiblement similaire en France. Selon l'enquête nationale de l'INJEP sur l'engagement associatif et les dons⁴, en 2021, 52 % des femmes s'engagent bénévolement pour 48 % des hommes. La nature et la fréquence même de l'engagement sont les suivantes :

- Les femmes sont plus régulières dans leurs engagements : 73 % des femmes qui s'engagent bénévolement participent au moins une fois par semaine pour 68 % des hommes ;
- Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs du social et du caritatif à l'inverse, les hommes sont surreprésentés dans l'engagement au sein de clubs sportifs ;
- Les femmes sont moins souvent adhérentes à des associations, car les secteurs dans lesquels elles s'impliquent ne nécessitent pas d'adhésion obligatoire (action sociale et humanitaire) en opposition aux clubs sportifs qui nécessitent toujours des adhésions.

La **division genrée du travail se retrouve également dans le secteur associatif**, ainsi les hommes se tournent plus fréquemment vers les clubs sportifs, vers les associations de locataires, les associations politiques et professionnelles, quand les femmes se tournent davantage vers les secteurs du care, de l'action sociale et du caritatif pour leur engagement associatif⁵. On assiste à quelques changements de ces marqueurs sociaux sur des thèmes précis tels que la défense des droits ou de causes qui sont a priori des secteurs plutôt masculins, mais dans lesquels on assiste à une évolution du bénévolat féminin sur les enjeux d'écologie, de réchauffement climatique et de féminisme.

Les femmes occupent 71 % de l'emploi salarié associatif⁶. De fait, elles exercent dans des conditions de travail atypiques, en temps partiel subi et souvent dans le cadre de contrat à durée déterminée⁷. Les écarts salariaux avec le milieu lucratif sont particulièrement élevés : de 12 à 18 % inférieur à compétences et à fonctions égales selon les études.

3. Chercheure associée au CERLIS/CNRS, chargée de recherche à l'INJEP.

4. INJEP (2021), Enquête nationale 2021 sur l'engagement associatif et les dons. [INJEP](#).

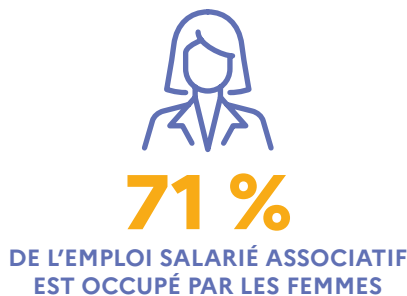
5. Didier, Mathilde. Deux tiers des français impliqués dans la vie associative. INJEP, 2023.

6. Lecorps Y., « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations », INJEP analyses et synthèses, no 66, 2023.

7. Annie Dussuet, Erika Flahault. Des emplois soutenables dans les associations ? la part du genre. Travail, organisations et politiques publiques : quelle "soutenabilité" à l'heure de la mondialisation ?, Presses Universitaires de Louvain, pp. 159-172., 2012, Cahiers du Cirtes, hors série n° 2.

À cela s'ajoute également un « **plafond de verre** »⁸ qui freine l'accès aux postes à responsabilité du secteur associatif. On assiste à une faible féminisation des instances de directions. Entre 2013 et 2018, la part des bureaux associatifs majoritairement féminins n'a progressé que de 2,6 points⁹. Les femmes sont structurellement cantonnées à des postes plus administratifs que stratégiques ou décisionnaires. Elles vont occuper les postes de direction dans 30 % des situations, à 48 % les postes de trésoriers, et à 60 % les postes de secrétaires.

L'accès aux postes de direction est également conditionné à la taille de la structure selon le nombre d'adhérents ou le nombre de bénévoles. Plus elle est importante, plus les hommes occupent le poste de présidence de la structure. Cela signifie que plus les capacités décisionnelles augmentent, plus on retrouve des hommes aux postes de direction. Dans les associations de grande taille, les hommes sont nettement plus nombreux à occuper les postes de président et de trésorier. Parmi les structures réunissant au moins 15 bénévoles, 70 % sont dirigées par un président homme, la probabilité qu'une femme occupe la présidence est réduite de 10 points dans les associations de 15 membres ou plus, comparativement à celles qui comptent moins de cinq bénévoles. Dans les associations rassemblant un nombre élevé d'adhérents, la fonction de secrétaire est majoritairement occupée par des femmes, cette tendance étant particulièrement marquée au-delà du seuil de cent adhérents c'est-à-dire lorsque cela implique une charge administrative très importante¹⁰.



Si 35 % des présidents et 48 % des trésoriers d'associations sont des femmes, elles sont 60 % à occuper la fonction de secrétaire, illustrant une répartition des rôles encore marquée par des logiques de genre.

Le secteur associatif ne fait pas figure d'exception concernant les effets de cumuls des logiques discriminantes. Un homme sous doté en termes de diplôme va avoir la même chance de participer bénévolement qu'une femme, mais à l'inverse une femme avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat va subir un effet cumulatif à la logique du genre. Ce phénomène se traduit également sur les types de carrières militantes et l'accès différencié aux espaces de bénévolat, les femmes s'investissant davantage dans les associations caritatives et les hommes dans les syndicats, les associations professionnelles et les associations politiques.

L'engagement des femmes mène plutôt à un réengagement associatif, alors que l'engagement des hommes débouche plus fréquemment sur un élargissement de l'engagement au sein d'un parti politique. Cette différence de carrière militante s'explique notamment par un sentiment intériorisé d'illégitimité et d'incompétence des femmes aux fonctions décisionnelles. Ainsi, 59 % des femmes engagées dans une association estiment avoir acquis de nouvelles compétences politiques et institutionnelles, contre 53 % des hommes. Cet écart pourrait s'expliquer par une perception plus forte du caractère formateur de l'engagement chez les femmes, liées à un sentiment initial de moindre légitimité, ou par une inégalité d'accès aux expériences les plus stratégiques du militantisme, comme on le retrouve également dans les gouvernances associatives¹¹. Les femmes font finalement elles-mêmes le choix de se tourner vers le monde associatif plutôt que vers des structures partisans, considérant qu'elles correspondent davantage à leurs valeurs.

8. Rétif, Sophie. *Logiques de genre dans l'engagement associatif : carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives*. Paris, Dalloz-Sirey, 2013.

9. Lecorps Y., « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations », *INJEP analyses et synthèses*, no 66, 2023.

10. Lecorps Y., « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations », *INJEP analyses et synthèses*, no 66, 2023.

11. Renault-Tinacci, Mathilde. *La participation associative : une nouvelle voie politique ? Du désir de politisation ordinaire : effets politiques et construction d'une citoyenneté personnalisée dans l'expérience associative parisienne*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Descartes, sous la direction de Roger Sue. 2018.

Sylvie BOUVIER¹²

DANS LES QUARTIERS POPULAIRES : L'ÉVOLUTION DES PROFILS DE FEMMES DIRIGEANTES D'ASSOCIATION

Dans les **années 1970-1980**, et à la suite de la vague migratoire des Trente Glorieuses, principalement masculine, **le droit au regroupement familial entraîne une évolution de la structure socio-démographique de l'immigration**. Dans le même temps, le paysage urbain de la France se transforme au regard de la spécialisation de certains territoires dans l'accueil des familles en difficultés sociales et économiques. **Les problématiques d'inégalités sociales et territoriales ont commencé à émerger comme des préoccupations majeures**. C'est en réponse à ce contexte que la politique de la ville devient un véritable cadre d'action publique au début des années 1980.

Dans la **décennie 1981-1990** ont émergé des associations autonomes de femmes, notamment immigrées (le droit de se constituer en association pour les étrangers datant de 1981). D'abord de manière informelle puis en se constituant en association, les femmes s'organisent pour accompagner leurs voisines et amies dans leurs démarches face aux institutions (PMI, services sociaux, Préfecture...). C'est ainsi que se développent **des associations créées par des femmes, pour des femmes**. Les stéréotypes ont la vie dure et induisent une image de passivité alors même qu'elles sont les premières à s'engager en s'appuyant sur leurs expériences personnelles, leur parcours de vie, leurs compétences linguistiques, leur connaissance à la fois des sociétés d'origine et de la société française.

Les **années 1990-2000** voient arriver les « femmes-relais » dont les modes d'intervention vont convaincre les pouvoirs publics de déployer des emplois aidés dédiés aux quartiers de la politique de la ville, allant de « contrats emplois solidarité » (Simone Weil – 1993) au dispositif « adulte-relais » (Claude Bartolone – 2000) destiné à développer les actions de médiation et d'intégration sociale.

Au-delà des femmes-relais, **autour des années 2000**, se développe un militantisme féminin, notamment au travers d'associations constituées autour de la **défense des droits des femmes issues de l'immigration** dans la **sphère domestique et sociale répondant notamment à des problématiques** spécifiques comme le mariage forcé, l'excision, etc. Elles s'engagent également **contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité de genre** face à des situations ou des événements malheureux vécus par les filles et les femmes des quartiers (viol en réunion, féminicide, etc.).

Après les années 2010, commencent à émerger des associations portées par **d'autres profils de femmes**, dont l'objet social concerne directement **l'insertion sociale et professionnelle et l'émancipation économique**. Leurs jeunes dirigeantes, diplômées et ayant grandi dans les quartiers, portent des convictions fortes et sont en capacité de lever des fonds auprès des bailleurs privés, fondations, entreprises, autant que d'aller chercher des soutiens publics.

Citons encore le **rôle majeur joué par les centres sociaux et certaines associations d'éducation populaire et d'insertion par l'activité économique** (dont les régies de quartiers) dans l'accompagnement à l'émancipation sociale des femmes, à l'insertion et l'ascension sociale par le travail.

12. Cheffe de projets mission soutien à la vie associative et Structuration des associations, direction déléguée à la Politique de la ville, ANCT.

La part des femmes présidentes d'associations diminue à mesure que le montant de subventions augmente et que la taille de la structure augmente. Les femmes sont majoritairement à la tête d'associations de proximité principalement dans les domaines suivants : prévention et lutte contre les discriminations, parentalité et droits sociaux, santé, culture et expression artistique, éducation.



13 600

PORTEURS DE PROJETS
SONT SOUTENUS PAR
LES CRÉDITS DU P147



80 %

DES STRUCTURES
ACCOMPAGNÉES SUR LE P147
SONT DES ASSOCIATIONS



50 %

DES ASSOCIATIONS
SUBVENTIONNÉES
COMPRENENT 5 SALARIÉS



44 %

DES ASSOCIATIONS
SUBVENTIONNÉES SONT
PRÉSIDIÉES PAR DES FEMMES
(CONTRE 41 % EN 2019)



24 %

DES ASSOCIATIONS
SUBVENTIONNÉES
COMPRENENT 1 À 2 SALARIÉS

Il est nécessaire de soutenir la production de données sur l'engagement des femmes de manière générale, sur les trajectoires d'engagement à la fois avec des données quantitatives et qualitatives pour percevoir les logiques discriminatoires et les effets cumulatifs dans une approche intersectionnelle. **Le CNV déplore que ce qui n'est pas mesuré soit bien souvent invisibilisé.**

Recommandation

Le CNV recommande que l'INJEP, le HCVA et l'ONPV s'associent pour produire une étude sur l'engagement associatif des femmes, les trajectoires d'engagement et les effets cumulatifs liés aux logiques discriminatoires.

Une attention particulière pourrait être portée notamment sur l'apport des femmes pour le droit des personnes, pour le vivre ensemble et l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers.

Le CNV recommande que le Comité d'histoire de la politique de la ville inscrive dans son programme d'études des travaux sur l'engagement associatif des femmes dans les quartiers populaires.

QUELLE RECONNAISSANCE PUBLIQUE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ?



L'engagement associatif, au-delà d'un effet de genre, doit être réinterrogé pour être approché comme **une véritable politique publique** d'envergure nationale. Reconnaître la présence des femmes en proximité des populations et le rôle essentiel qu'elles assurent est un levier d'émancipation puissant.

L'engagement a une place essentielle dans le milieu associatif, qui, depuis plusieurs années, assure de plus en plus souvent par **délégation des missions de service public**. Les associations sont souvent valorisées pour leurs actions en temps de crise, comme nous l'avons vu lors de la crise sanitaire et sociale ou plus récemment lors des révoltes urbaines de l'été 2023, or elles réalisent de nombreuses actions au quotidien sur des **enjeux de cohésion** (parentalité, accès aux droits, fractures numériques, citoyenneté, etc.). Ces **associations structurent la vie dans les quartiers**, perdurent et renforcent le lien social et favorisent la médiation sociale. Elles doivent être **reconnues et soutenues pour leur utilité sociale**.

Le soutien à la vie associative doit se traduire par le financement pérenne des structures et le soutien aux postes de professionnels qui les animent. Pour asseoir leurs activités, les structures ont besoin de visibilité et de souplesse sur leur capacité d'intervention. **L'enjeu du financement du monde associatif demeure central. Il faut se demander pourquoi on s'appuie sur les associations : doit-on les soutenir pour ce qu'elles sont** (des groupes d'habitants ancrés dans les quartiers qui s'engagent) **ou pour ce qu'elles font** (des prestataires ou des délégataires de prestations de services publics peu ou mal couverts par le service public lui-même).

Le contexte actuel de restrictions budgétaires et de réflexions sur les postes d'adulte-relais pointe les limites du modèle de subventionnement de la vie associative. Il faut porter une **réflexion pour une politique publique de soutien à la vie associative** qui porte une attention à l'engagement associatif.



« Il n'y a pas de postes pérennes dans nos associations, le dispositif des adulte-relais c'est une épée de Damoclès pour nous »

Asma ASHRAF

La majorité des associations soutenues dans le cadre de la politique de la ville sont des associations de proximité qui disposent de faibles ressources internes sur la fonction employeur, et dont les personnels ne doivent pas se consacrer qu'au volet administratif pour répondre aux appels à projets¹³. **L'administration doit favoriser plus encore le recours aux conventions pluriannuelles d'objectifs et aux subventions de fonctionnement**. Il est intéressant de souligner que les nouvelles structures associatives, dont les profils de dirigeantes sont plus jeunes, se tournent plus facilement vers le recours à des fonds privés de fondations ou d'entreprises que vers les subventions publiques.

13. Dans son avis sur le financement du monde associatif, le CESE pointait que 90 % des structures déclarent que le temps consacré à la recherche de financement est un frein et 89 % déclarent rencontrer des difficultés pour trouver des financements de long terme. [Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique : le CESE a adopté l'avis | Le Conseil économique social et environnemental](#)

À ce titre, le CNV réaffirme les propositions qu'il avait formulées en 2018¹⁴ pour travailler sur des **systèmes de mutualisations entre les associations**, et l'accompagnement à la **structuration de groupements d'employeurs associatifs**.

Les femmes engagées dans les quartiers prioritaires se mobilisent autour de besoins sociaux qu'elles connaissent intimement. Leur capacité à se fédérer autour de causes communes et des valeurs de sororité pourrait permettre de renforcer leur impact et de lever certains freins à la mise en œuvre de projets grâce aux partages de connaissances et de moyens. Le CNV préconise de soutenir des réseaux de coopérations et de fédérations pour donner à voir et ouvrir le champ des possibles.

Action inspirante

Le réseau Puissances de femmes agit comme un acteur de la mise en réseau des porteuses de projets associatifs dans les territoires fragiles d'Île-de-France, en regroupant plus de 200 femmes dirigeantes.

Recommandation

Le CNV préconise que le budget de la politique de la ville permette de soutenir la création et la structuration de réseaux managériaux des dirigeantes associatives dans les quartiers prioritaires afin de favoriser l'émergence et la pérennité d'espaces d'échanges de bonnes pratiques de gestion associative, de partages d'expérience de terrain et de développement d'un leadership associatif.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 avait acté la nécessité pour les contrats de ville de **définir obligatoirement des actions stratégiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes**. Force est de constater que ces plans restent très peu présents et appliqués dans les dernières générations des contrats de ville et que les difficultés à capter les financements publics subsistent. **À ce titre le CNV préconise que les Préfets portent une attention renforcée à l'application de la loi concernant la mise en œuvre et le respect des plans de lutte sur l'égalité entre les femmes et les hommes**. Cela passe nécessairement par un meilleur contrôle des subventions des associations dont on estime aujourd'hui que moins de 15 % du budget des collectivités sont destinés aux femmes et concernent majoritairement des actions linguistiques. **Le CNV réaffirme son attachement à la mise en œuvre des budgets genrés de l'État et des collectivités locales**.

L'accompagnement au **passage d'une activité bénévole, parfois subie, au salariat, est un enjeu clé**. Les femmes cumulent des responsabilités domestiques avec un engagement bénévole qui, bien que crucial, reste invisible et non rémunéré. Il existe un intérêt à proposer un accompagnement à la structuration des projets, et à **accompagner ces bénévoles vers une reconnaissance institutionnelle de leur rôle**, en facilitant le passage d'une activité non rémunérée à une activité encadrée, formalisée, rémunérée et qui donne accès à des droits sociaux. Le CNV reste conscient de l'intérêt des activités bénévoles et informelles qui n'ont pas nécessairement toute vocation à être formalisées¹⁵.

Il est nécessaire de questionner la place du travail gratuit et de la délégation de fonctions autrefois assurées par les services publics à des bénévoles, notamment des femmes. **L'engagement associatif ne doit pas être perçu comme un simple engagement personnel, mais bien comme une activité créatrice de valeur et de lien social qui doit être encadrée et soutenue financièrement à l'image du statut de l' élu syndical**.

14. CNV (2018), *Préconisations pour le soutien et le développement des associations de proximité en QPV : 2018_avis_associations_de_proximite_v1.pdf*

15. CNV (2019), *Avis Économie informelle et quartiers prioritaires : « Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi »*.

Recommandation

Le CNV préconise la création d'un statut de l' élu associatif¹⁶.



« J'entendais souvent ma mère se plaindre, car les actions qu'elle organisait avec son association étaient difficilement subventionnables, et elle voulait organiser un évènement à la Mairie de Longjumeau, mais elle n'y arrivait pas. Je ne trouvais pas cela normal. Je pensais que ma mère et ma sœur faisaient mal. Je me suis confrontée aux difficultés qu'elles rencontrent, avoir des salles c'était compliqué, avec les partenaires c'était compliqué pourtant la nécessité est urgente. La première fois qu'on m'a refusé la salle, on m'a dit que je m'y étais prise trop tard, mais la deuxième année j'ai encore essayé beaucoup de refus. »

Mariam SISSOKO

À ce titre, le CNV rappelle que la loi Égalité et Citoyenneté de 2017 avait créé un **nouveau « congé d'engagement » de 6 jours** qui visait à encourager la prise de responsabilités bénévoles. Toutefois, ce congé reste aujourd'hui non rémunéré sauf accord d'entreprise ce qui souvent contraint les initiatives et ne permet pas une véritable reconnaissance de l'engagement.

Action inspirante

Le programme **LeadHer**, créé par l'association **Puissance de Femmes**, est dédié aux dirigeantes d'associations engagées dans des territoires fragiles. Son objectif principal est de leur permettre de structurer et développer leur projet associatif, en vue de pérenniser leur action ou de faciliter leur transition vers des entreprises engagées. Il s'agit d'offrir à ces femmes des outils pour accroître leur impact, renforcer leur réseau et développer leurs compétences en leadership.

Recommandation

Le CNV préconise que les législateurs puissent revenir sur le congé d'engagement de la loi Égalité et Citoyenneté de 2017 pour assurer la rémunération des 6 jours de congés annuels pour les salariés et agents publics exerçant bénévolement des fonctions d' élu, de dirigeant ou d'encadrant associatif, ou pour les conseillers citoyens et titulaires de mandat mutualiste non-administrateur.

Une **meilleure reconnaissance économique et institutionnelle est essentielle** pour que le bénévolat cesse d'être une contrainte subie et devienne un véritable tremplin vers l'autonomie et l'émancipation des personnes. Plus des difficultés ont été traversées, plus le besoin d'être reconnues dans ses luttes et sacrifices est important, ce qui a des conséquences directes sur ces femmes qui peuvent entrer dans un cycle où le combat ne s'arrête jamais, pour soi et pour les autres. À rebours des discours stéréotypés qui font état d'un manque de combativité des femmes, elles ne se résignent pas voire jamais et impulsent le changement, parfois coûte que coûte. **Le risque est celui d'un épuisement psychologique** et du burn-out associatif ou militant.

¹⁶ La création d'un statut de l' élu associatif avait été envisagée par un projet de loi déposé en 1981 par le Gouvernement, relatif à une réforme de la loi du 1er juillet 1901. Ce projet n'ayant pas abouti, la notion de statut de l' élu associatif n'a pas été reprise en tant que telle.



« Je ne m'arrête pas à un projet qui se termine, je poursuis en mettant d'autres projets en route sur d'autres problématiques »

Asma ASHRAF

« J'ai compris qu'on ne nous voyait pas, qu'on ne nous valorisait pas, et j'ai eu la volonté de valoriser ces héroïnes invisibles »

Mariam SISSOKO

« Mon engagement vient d'un terrain de misère sociale, de précarité et d'injustice entre les filles et les garçons »

Mimouna HADJAM



DE L'ACTION A L'ENGAGEMENT : DES FEMMES QUI MENENT LE CHANGEMENT



Les femmes qui **s'engagent dans des structures associatives sont nombreuses et leurs profils aussi divers que leur nombre**. Leurs engagements sont marqués et définis par leurs parcours personnels. Ils peuvent **prendre racine dans le militantisme ou peuvent être motivés par des expériences personnelles**, la reprise du flambeau de l'engagement qui existait déjà dans la sphère familiale, un désir d'émancipation ou encore une réaction face à des situations de discrimination. Les hommes s'engagent souvent avec une volonté d'accéder au pouvoir, tandis que les femmes **recherchent davantage une reconnaissance de leur place et de leur rôle au sein de la société**¹⁷. Leur engagement devient ainsi un **moyen de s'affirmer et de créer des changements significatifs, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour les autres**.

Leurs parcours sont marqués par un **acharnement pour « réussir » dans leurs études et dans la vie professionnelle**, repoussant sans cesse leurs limites, pour offrir pour beaucoup d'entre-elles, à leurs parents la fierté de leur parcours. Elles jonglent entre vie professionnelle, vie personnelle avec une détermination sans faille. Chaque réussite, chaque diplôme est **bien plus qu'un accomplissement personnel**, c'est une manière de remercier ceux qui les ont soutenues, de prouver que leurs sacrifices n'ont pas été vains. Alors même que l'imaginaire voire certains clichés nous invitent à **penser le besoin de rupture avec le cadre familial**, les témoignages montrent **la richesse du rapport aux parents dans la construction et l'accomplissement de ces femmes**.

Le CNV rappelle l'importance de sensibiliser et de déconstruire, dès le plus jeune âge, les représentations que les garçons se font des jeunes filles et des femmes.



« Je suis la fondatrice et directrice de mon association. Je suis très attachée à mon engagement associatif. Je suis arrivée en France à l'âge de trois ans en 1977. J'ai grandi et j'ai fait mes études à Champigny (94) dans un quartier qui est aujourd'hui un quartier prioritaire. Je me suis mariée très jeune, je n'ai pas vraiment eu le choix c'était un mariage arrangé à 17 ans, car la vision de mes parents était que je sois femme au foyer. Le mariage n'a pas fonctionné, et j'ai élevé mes deux enfants seule. Je travaillais dans un hôpital, j'accompagnais des personnes en situation de vulnérabilité et j'ai eu un déclic : il fallait que je sois dans le social pour aider les autres. C'est un engagement passionné. »

Asma ASHRAF

¹⁷ Propos de Mathilde Renault-Tinacci, sociologue.



« Je suis une grande passionnée de sport. Je suis issue d'une fratrie de 6 garçons, au départ de voulais simplement rentrer dans le cercle. J'accompagnais mes frères à leurs matchs avec mon père, je jouais un peu, et un jour un Monsieur a parlé à mon père d'un dispositif pour permettre aux enfants de faire du sport le mercredi et pendant les vacances scolaires. J'ai commencé comme ça, puis j'ai trouvé ma voie dans le foot où j'ai pratiqué pendant quatre ans jusqu'à ce que mon père me demande d'arrêter. Mon père ne voyait pas d'avenir dedans, il ne voulait pas que je joue avec des garçons, je devais me consacrer à mes études. C'était une injustice, il m'a mise dedans et finalement m'a demandé de me retirer. J'ai arrêté le sport pendant 4 ans, avant de reprendre en Terminale. À mon arrivée en école de commerce, seuls les garçons jouaient au foot, je voulais qu'ils ouvrent un créneau. Ils m'ont demandé de ramener des filles, dès le lendemain nous étions 10. Au début, ce que je prenais pour un échec avec l'arrêt de la pratique sportive par mon père a été le point de départ de mon engagement. Depuis j'évolue dans l'évènementiel sportif. »

Sariati MSOILI



« Je suis militante à La Courneuve. Je suis fille d'immigrée algérienne, je suis née à Douai d'un grand-père mineur, dans une ville extrêmement touchée par le démantèlement des usines. J'ai baigné dans cet environnement marqué par des luttes sociales. Ma grand-mère était analphabète et veuve, elle s'est opposée à sa communauté pour élever ses enfants, au décès de ma mère elle s'est retrouvée cheffe d'une grande famille. On n'a pas beaucoup étudié, j'ai arrêté l'école au brevet des collèges, pour faire comme beaucoup de filles, pour aller travailler à l'usine dans la région Lilloise et ramener de l'argent à la maison dès 16 ans. Mon engagement vient d'un terreau de misère sociale, de précarité et d'injustice entre les filles et les garçons. Dans mon usine, je me suis syndiquée et dans le syndicalisme j'ai appris des choses notamment à parler et à m'exprimer. Le droit de cuissage existait dans ses usines, la bourgeoisie paternaliste qui s'attaquait à des femmes, jeunes, veuves ou divorcées. Beaucoup de femmes se faisaient licencier, puis l'usine a fermé. J'ai rejoint le mouvement de la jeunesse communiste, un mouvement qui m'a permis de me former malgré un manque lié à la domination masculine. Puis j'ai rencontré le père de mon fils qui était étudiant algérien, il y a eu un gros clash avec ma famille, j'ai été obligée de partir, de venir ici [à La Courneuve] et j'ai contacté l'association des femmes solidaires. J'ai pu retrouver un travail et créer le premier lieu d'accueil pour les femmes de La Courneuve à la cité des 4000, et là pour moi c'est le choc. Il y a beaucoup de crimes et de racisme. Je suis là quand un locataire tue le petit Toufik à l'été 1983, beaucoup de jeunes en France se mobilisent pour la marche de l'égalité, la marche des beurs. On crée l'association Africa 93, en 1987. Nous sommes la génération Mandela, on s'est battus. »

Mimouna HADJAM



« J'ai grandi à la cité de l'III de Strasbourg, dans une famille de 5 filles, ma grande sœur est autiste et ne parle pas. Ma mère nous a éduquées seule et je devais la rendre fière ainsi que mes sœurs. Je suis devenue une adulte-enfant à l'âge de trois ans, ma mère s'est remariée avec son ex et j'ai grandi dans un contexte de violences familiales, j'ai été suivie dès l'âge de 4 ans au commissariat. J'ai commencé à vivre du racisme ordinaire, dès l'âge de 5 ans on me demandait pourquoi l'intérieur de mes mains était blanc. Je n'avais pas ma place donc j'ai dû être la meilleure partout. On a grandi à six dans un 36m2, ma seule mission c'était que ma mère et mes sœurs soient fières de moi. À partir de 16 ans, j'ai fait de l'intérim. J'ai commencé le Basket à Schiltigheim, je suis tombée amoureuse de ce sport, car j'étais reconnue pour des capacités autres que mes capacités scolaires, c'était un havre de paix, une safe place avec d'autres filles qui venaient de quartiers. Si nous n'avions pas de bonnes notes au lycée, nous n'avions pas le droit de jouer le week-end, et si l'une d'entre nous ne jouait pas c'était un problème pour toute l'équipe c'est comme cela que j'ai tenu. J'ai eu mon bac à 10,00, puis j'ai fait la fac à Strasbourg. J'ai fait un emprunt de 25000 € pour que ma mère ne se préoccupe plus de moi, j'ai passé deux fois mon barreau, j'ai fait des stages chez Air France, chez Hermès, au Ministère des Finances. J'ai arrêté le basket pendant mes études et j'ai prêté serment en 2017. Mes parents étaient fiers de moi, mais moi j'étais bousillée. J'ai été en arrêt pendant 9 mois, j'ai perdu 12 kilos en 3 mois. Après cet arrêt, j'ai accouché de moi-même, j'ai été suivie par un psychiatre et un psychologue alors que dans ma famille c'était vraiment tabou. Ce qui m'a à nouveau sauvé c'est le Basket. »

Kadiatou TAPILY



« Je suis immigrée, je suis venue en France avec une bourse d'excellence. J'ai grandi dans un milieu où ma couleur de peau n'était pas une question, ni mon genre. Je suis arrivée ici sans savoir que ça pouvait être une question. Je me rends compte des difficultés d'être une femme noire et scientifique en France, je me demande si mes enfants vont s'en sortir. Je ne sais pas si j'aurai réussi si j'avais vécu autant de racisme. Malgré les titres et les diplômes, c'est compliqué de prouver que nous avons notre place. On ne réalise pas ce que les femmes de couleur traversent pour être crédibles. Je dois prouver à ma mère qu'elle peut être fière. J'ai fait mon doctorat pour ma mère. Très jeune j'ai commencé à faire du tutorat, je me suis rendue compte que les élèves de région et de quartiers ne visaient pas les grandes écoles, qu'il fallait correspondre à un moule pour intégrer les grandes écoles, et que ces jeunes-là n'avaient pas l'accompagnement pour y accéder. J'ai contacté quelques personnes et j'ai lancé une classe scientifique 100 % à distance. Les jeunes des quartiers ne s'autorisent pas de rêver, mais ils sont poussés par leurs parents, ils vivent pour leurs parents. Dans le cadre de mon programme Booster Sciences qui accompagne les jeunes pour l'accès aux grandes écoles, on accompagne aussi les parents, car si les parents suivent on est sûr que le jeune ne lâchera jamais. »

Daniella TCHANA



AU-DELÀ DES CLICHÉS L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DES FEMMES VECTEUR D'ÉMANCIPATION ?

L'engagement associatif des femmes peut être un **vecteur d'émancipation qui permet de sortir des schémas classiques de la réussite**. Pour certaines, ce n'est qu'après avoir débuté un parcours académique de haut niveau afin **de répondre aux attentes familiales et à la pression sociale, voire à l'obligation de réussite pour s'extraire de sa condition sociale**, qu'elles prennent conscience que cette voie ne correspond pas à leurs besoins profonds ou que d'autres sphères d'épanouissement leur sont accessibles.



« J'ai grandi dans les années 1990 avec que des garçons, j'étais la seule noire dans mon collège jusqu'en 3ème. Ma mère s'est saignée pour que j'aille dans ces écoles, je n'avais pas de modèles. Aujourd'hui, je suis Secrétaire générale de Paris Basket 14, mon rôle c'est de promouvoir le Basket féminin, de dire que c'est ouvert à tout le monde, c'est aussi une sphère pour parler de problèmes du quotidien. L'association Ladies & Basketball c'est aussi un prétexte pour rassembler des femmes, en tant qu'avocate je peux livrer mon expérience. »

Kadiatou TAPILY



« Aujourd'hui, les jeunes vivent encore la même chose, elles subissent un manque d'accessibilité, l'absence de modèle féminin, elles ne sont pas mises en avant. Avec mon association on veut offrir aux jeunes filles un espace inclusif pour se former, pratiquer, sensibiliser et travailler avec elles. On a lancé en février une nouvelle promotion de 10 jeunes pendant 10 mois ou elles seront initiées à différents sports. Le sport s'accorde aussi au féminin. ».

Sariati MSOILI



« On n'a pas beaucoup étudié, j'ai arrêté l'école au brevet des collèges, pour faire comme beaucoup de filles, pour aller travailler à l'usine dans la région Lilloise et ramener de l'argent à la maison dès 16 ans. Mon engagement vient d'un terreau de misère sociale, de précarité et d'injustice entre les filles et les garçons. »

Mimouna HADJAM



« J'ai compris qu'on ne nous voyait pas, qu'on ne nous valorisait pas, j'ai eu la volonté de valoriser ces héroïnes invisibles. On a créé une exposition sur les femmes et on a visé grand : on a atterri au Palais de Tokyo, au CESE, au Musée d'Orsay. Il fallait donner plus de visibilité pour ces femmes, pour raconter leurs engagements et leurs parcours »

Mariam SISSOKO

Ce sont les coups d'arrêt dans les parcours et les redirections qui peuvent conduire à s'investir bénévolement dans une **logique de transmission de ce qu'elles ont reçu ou d'offrir à d'autres l'accompagnement qu'elles auraient aimé recevoir**. Cette nouvelle forme d'engagement devient un réel moyen de se réaliser personnellement, de s'épanouir, de retrouver du pouvoir d'agir et d'impacter positivement son environnement immédiat. C'est ainsi que ces femmes engagées incarnent les rôles modèles dont elles ont pu manquer. Elles deviennent ainsi des figures auxquelles les autres femmes et les jeunes filles peuvent s'identifier et qui contribuent à ouvrir le champ des possibles. Il est essentiel de donner à voir des modèles de réussite divers afin de **permettre la projection dans des rôles variés et de donner à voir des trajectoires plurielles**. Veiller à garantir une diversité de trajectoires inspirantes c'est lutter contre les attentes et pressions qui pèsent souvent sur les femmes, lorsqu'elles sont perçues comme des exceptions à la règle et non comme des figures accessibles. Il s'agit de mettre en lumière des modèles qui aident à trouver de l'inspiration, indépendamment de son milieu social. Retracer le parcours des femmes engagées dans les quartiers prioritaires **c'est faire le récit de leur combativité, de leur persévérance et de leur détermination** pour s'en sortir individuellement tout en luttant collectivement contre les inégalités sociales et territoriales.

Recommandation

Développer le soutien d'action en faveur de l'émancipation et de l'engagement associatif dès le plus jeune âge.

Recommandation

Mettre en valeur les parcours inspirants des femmes engagées issues des quartiers prioritaires, en collaboration avec les collectivités locales, l'Éducation nationale et les associations, grâce à l'organisation de conférences et d'expositions afin de donner de la visibilité à leurs récits et réussites.

Action inspirante

Par le biais du projet de sensibilisation « Héroïnes invisibles », l'association Puissance de femmes vise à rendre visible au sein de grandes institutions (Palais de Tokyo, Musée d'Orsay, CESE) l'engagement des femmes dans les territoires fragiles. Il s'agit de créer des espaces où leurs parcours, souvent invisibilisés, sont mis en lumière.



Elles sont des exemples inspirants de femmes qui se sont battues avec la forte volonté de s'en sortir, et une détermination sans fin pour lutter contre les inégalités de genre qui peuvent être parfois profondément enracinées.

« Mon engagement féministe, même si je n'avais pas mis le mot « féministe » à l'époque, remonte à très loin, même à mon enfance. Je n'avais pas eu la même éducation que mes frères. Je suis allée pour la première fois au cinéma à 17 ans alors que mes frères y allaient tous les week-ends. »

Mimouna HADJAM



L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF : PASSER LE RELAIS POUR BÂTIR L'AVENIR



Se questionner sur l'origine même de l'engagement associatif des femmes dans la société est un préalable et il est essentiel de **reconnaître qu'elles l'ont souvent été par nécessité pour pallier un manque, et que leur engagement s'inscrit dans un parcours militant**. L'engagement associatif des femmes a connu des transformations et a évolué. Les jeunes femmes qui s'engagent aujourd'hui ne sont plus nécessairement volontaires pour reprendre un projet associatif de quartier, privilégiant des parcours d'émancipation personnel. En parallèle, **certaines associations sont des instances vieillissantes qui assurent pourtant un rôle social dans les quartiers**. Les dirigeantes d'associations elles-mêmes se dirigent vers l'arrêt de leur engagement. Il est nécessaire de **se questionner sur la manière adéquate d'attirer les jeunes vers ces engagements**. Le CNV souligne l'intérêt de l'approche intergénérationnelle pour favoriser les transmissions des savoirs et de valoriser les parcours et les mémoires.

Les profils des femmes engagées évoluent également, avec une **prédominance du poly-engagement** et une plus grande capacité à aller rechercher des financements auprès d'acteurs privés. C'est un véritable changement sociologique. Le **paysage associatif se recompose**, avec des structures de proximité fortement ancrées dans leurs territoires et d'autres associations qui réinventent leur rôle pour accueillir de nouveaux publics. Ces **mutations nécessitent de se financer et de s'organiser autrement**.

Le **renouvellement des instances dirigeantes et l'implication de la jeunesse sont des enjeux majeurs**. Il faut se demander si l'objet poursuivi par l'association et ces thèmes de réflexions résonnent avec les préoccupations des jeunes. À cela s'ajoute également le modèle de gouvernance même de l'association, car **les jeunes aspirent davantage à des organisations horizontales**. Anticiper ces passations, **en identifiant les freins à ces transmissions est crucial pour assurer la pérennité du tissu associatif** et faire perdurer leur rôle social dans les quartiers.

Le CNV salue le **travail réalisé par des tiers neutres tels que France Active** qui assure l'accompagnement des associations grâce à une connaissance fine du terrain et des personnes engagées, assurant de fait la transmission du projet à des plus jeunes générations. Ce rôle pourrait être assuré par les délégués du Préfet ou les chefs de projets politiques de la ville. Il pourrait être envisagé **l'organisation de speed dating à l'échelle des communes** pour assurer la reprise des activités et des associations.

Il convient de **travailler au repérage des personnes qui souhaitent s'engager**, et ce, en permettant une **reconnaissance plus souple de l'engagement**. Le CNV considère que la reconnaissance de l'engagement devrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du volet participation citoyenne de la nouvelle contractualisation Engagements Quartiers 2030.

Cette nouvelle approche par le **poly-engagement avec des échéances de mobilisations plus courtes** constitue un élément qui pourrait être appliqué dans le cadre de la mobilisation des conseils citoyens.



PROGRAMME

9h30
9h45

Séance introductive

- Mot d'introduction de **Madame Fabienne KELLER**,
Vice-présidente du CNV

9h45
10h30

Éclairage croisé : L'engagement des femmes dans le secteur associatif

- Intervention de **Madame Mathilde RENAULT-TINACCI**,
chercheuse associée au CERLIS/CNRS,
chargée de recherche à l'INJEP

- Intervention de **Madame Sylvie BOUVIER**,
Cheffe de projets mission soutien à la vie associative
et Structuration des associations.

10h30
11h45

De l'action à l'engagement : des femmes qui mènent le changement

- Intervention de **Madame Sariati MSOILI**,
Fondatrice et Présidente de l'association Idaraya

- Intervention de **Madame Kadiatou TAPILY**, Avocate,
Coach et membre de l'association Ladies and Basketball

- Intervention de **Madame Daniella TCHANA**,
Docteure en mécanique et nanotechnologies éducatives
et fondatrice de Stem4All

11h45
12h45

Parcours de femmes engagées : de l'associatif aux plus hautes responsabilités

- Intervention de **Madame Mariam SISSOKO**,
Fondatrice et directrice de l'association Puissance de femmes

- Intervention de **Madame Mimouna HADJAM**,
Fondatrice de l'association Africa 93

- Intervention de **Madame Asma ASHRAF**,
Directrice de l'association des Femmes-relais médiatrices
interculturelles de Champigny-sur-Marne

12h45
13h00

Séquence conclusive



cnv conseil
national
des villes

Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 @CNV_villes